



Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

SLO 37

ID : 033-213300700-20220412-202219-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 12 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt et un, le Douze avril, le Conseil Municipal de BRACH,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code  
Général des Collectivités Territoriales  
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 avril 2022

**Nombre de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

**Etaient présents :** Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ

**Etaient absent excusé :** Audrey JOLLY pouvoir Magali LAPARIDIE, Colette DUPIN pouvoir Didier PHOENIX, Gilles RODRIGUEZ

**Secrétaire de séance :** Catherine SANCHEZ

**DELIB\_2022/19\_Finances**

**Autorisation donnée au maire de renouveler la convention de location de modulaires avec la gendarmerie de Lacanau**

Monsieur le Maire,

**INFORME** l'Assemblée que la Gendarmerie Nationale a renouvelé la location des modulaires destinés à accueillir des bureaux supplémentaires sur le site de la caserne de LACANAU,

Elle demande aux parties prenantes (CDC Médoc Atlantique, commune du Porge, communes du Temple, commune de Brach, Saumos et le Ministère de la Gendarmerie Nationale) de renouveler leur participation financièrement pour la durée d'une année à la location de ces structures modulaires.

Coût de la location 3 456 € -Nombre total d'habitant 14 569 soit  $3\,456/14\,569 = 0.237$  €

Participation pour la commune de Brach

**585 habitants x 0.237 = 141 €**

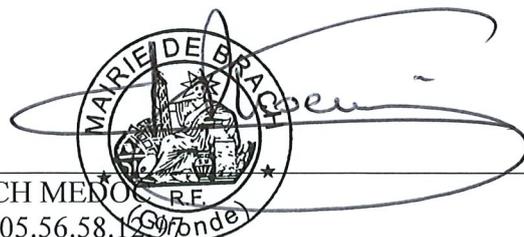
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE** à l'unanimité des membres présents et représentés,

**D'EMETTRE** un avis favorable à la participation financière de la commune d'un montant de 141,00 euros pour la location de deux modulaires nécessaires aux services de la Gendarmerie de Lacanau à partir de l'année 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MÈDOC (Gironde)  
Tél. : 05.56.58.23.66 \*\*\*\* Fax : 05.56.58.12